

■ **Fondation HBM Camille MARTIN**, à Genève, rue Gourgas 23, c/Secrétariat des Fondations Immobilières de Droit Public. Entreprise de droit public créée selon. la loi (8399) du 05-10-2001 modifiant la loi générale sur le logement et la protection des locataires du 04-12-1977. Règlement du 17.04.2002. But: construction, acquisition et exploitation d'immeubles et de logements destinés aux personnes à revenus modestes. Administrati-on: conseil de fondation et bureau. Signature collective à deux de Broennimann Martin-Paul, d'Avully, à Carouge (GE), président, Lorenzini Stéphane, de Vallorbe, à Lancy, vice-président, Hiltpold Hugues, de et à Carouge (GE), secrétaire et Sneiders Marc, de Monthey, à Genève; tous membres du conseil de fondation.

Journal no 5554 du 30.05.2002
(00497698 / CH-660.1.045.002-0)